

## PRATIQUE DE LA PAIE

### CONDITIONS D'ADMISSION Public

Gestionnaire paie débutant, assistant RH, comptable, informaticien, toute personne désirant décrypter le bulletin de paie

Entretien, tests de positionnement en ligne et vérification des prérequis

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Groupe de 4 à 12 personnes
- Cours en présentiel en face à face
- Si cours particulier, accès dès validation du financement / Si cours collectifs, accès dès ouverture d'un groupe (minimum 4 personnes) et validation du financement

### VÉRIFICATION DES PRÉ-REQUIS

- Vérification des prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en réalisant un test après votre inscription et avant le démarrage de la formation
- Quiz pour tester les connaissances de départ des participants

Code  
PP

Durée  
14 heures

Tarif inter\*  
630 €  
HT

*\*100 % en présentiel*

### OBJECTIFS

- Définir et identifier le cadre législatif du bulletin de paie
- Établir des bulletins conformes à la réglementation en y intégrant des éléments variables de paie, soumis et non soumis à cotisations
- Décompter et indemniser les congés payés
- Établir les déclarations des charges sociales
- Calculer un salaire du brut au net

### PROGRAMME

#### CONTENU

#### 1. Définir les cadres des différents entretiens RH

- Les sources juridiques et la documentation indispensable
- Les différentes rubriques du bulletin de paie (mentions obligatoires et interdites, valeur juridique)

#### 2. Répertoire des différentes composantes de la rémunération

- Principe de mensualisation, de lissage
- Le respect du Smic, des salaires minima conventionnels
- Identifier les principales primes et indemnités, les éléments soumis et non soumis

#### 3. Établir un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales

- Les tranches et les taux de cotisations Urssaf, retraite...
- Les proratas de plafond
- Différencier net imposable, net à payer avant et après prélèvement à la Source (PAS)
- Déclarer les charges sociales

#### 4. Gérer les absences en paie

- Rémunérer les salariés en congés payés : droits, indemnisation 10<sup>ème</sup>

#### Bilan et clôture de la formation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES

### Intervenants

L'équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d'adultes et possède les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation

### Méthodes et techniques pédagogiques :

Pédagogie innovante, méthode active, approche opérationnelle intégrant les dernières évolutions en matière de droit social et loi de Finance 2025

### Moyens pédagogiques utilisés :

Exposés interactifs avec illustrations et vidéos - Quizz et sondages interactifs en ligne pour tester les connaissances

### Supports pédagogiques utilisés :

PowerPoint du déroulé du programme avec diaporamas, schémas imagés, graphiques, capsules vidéo

### Outils :

Ordinateur portable par participant, outils numériques, Kahoot, Google Forms, Padlet, sites internet utiles pour la paie, la paie facile, livre blanc, Loi de Finances 2025, Excel : modèles de bulletins de salaires simplifiés

## MODALITÉS D'ÉVALUATION / MODALITÉS DE VALIDATION

Évaluation formative des compétences acquises tout au long du parcours

Questionnaires d'évaluation en fin de séance et en fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Attestation de formation

## MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant). Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires

Contact Nice : Yamina ABDA – [formationnice@ecole-esccom.com](mailto:formationnice@ecole-esccom.com)

Contact Cannes : Pascale SOLIMEIS – [formationcannes@ecole-esccom.com](mailto:formationcannes@ecole-esccom.com)

## FINANCEMENT

Les solutions de financement

OPCO et financement de la formation

Les opérateurs de compétences (OPCO) travaillent avec ESCCOM FORMATION depuis de nombreuses années. Leurs missions évoluent depuis janvier 2019 grâce à la loi "Avenir professionnel". Toutefois, plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO. Pour plus d'informations, une équipe de formation de Cannes & Nice vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.



**ESCCOM FORMATION PROFESSIONNELLE** - 2 avenue Brown Séquard- 06000 Nice - Tél : 04.93.53.55.55

S.A.S. au capital de 3 048.53€- RCS Nice 383 704 319 - Code APE : 8542 Z - Siret : 38370431900060 N° TVA intracommunautaire : non assujetti à la TVA CGI 261-4.4°- N° de déclaration d'existence : 93060405906